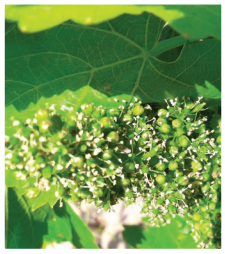


PARLONS PLANTES :

Le thym

- *Thymus vulgaris* -

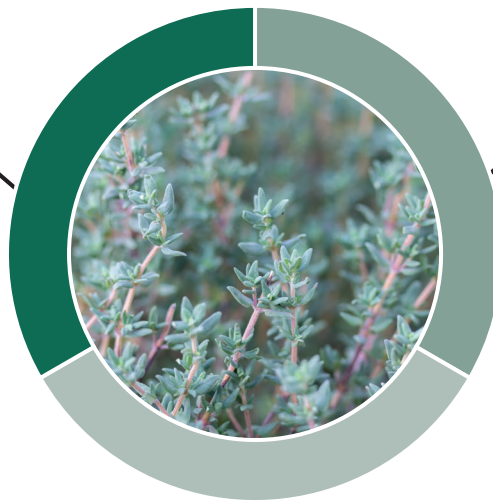
VÉGÉTAL 100% NATUREL



Renforce la résistance aux stress en début de saison et pendant le gel

PROTECTION & DÉFENSES

- Effet secondaire antifongique et antibactérien
- Participe à diminuer l'attractivité des cultures pour les insectes



PHYSIOLOGIE

- Renforce la résistance naturelle en début de cycle
- Réduit les dommages oxydatifs, notamment en amont d'une période de gel

NUTRITION

- Renforce le stock minéral (K, Ca, Mg, P, Fe, zn, Cu)



Références : • J. VICHARD, *La Phytothérapie appliquée aux vignes expliquée par les plantes*, Pacte Végétal, Coolibri 2023, P69. • E. PETIOT, *PURIN D'ORTIE ET CIE*, P 54 à 59. • J.C. LAPRAZ P 622. • SIVROPOULOU et al (1995) Antimicrobial activity of mint essential oils. *J Agric Food Chem* 43:2384-8. • DAVARI et al., (2021). *In vitro antifungal activity of Thymus vulgaris essential oil nanoemulsion. Journal of herbal medicine [en ligne]*, 28, 100452, (consulté le 25/05/2025) <https://doi.org/10.1016/j.hermed.2021.100452>. • VIDAL PHYTOTHERAPIE, <https://www.vidal.fr/parapharmacie/phytotherapie-plantes.html> • BANKOVA et al. (2017). Antimicrobial activity in vitro of aqueous extracts of oregano (*Origanum vulgare* L.) and thyme (*Thymus vulgaris* L.). *Int. J. Curr. Microbiol. Appl. Sci*, 6, 1-12. • RUSIN, et al. (2016). The effect of water extract from wild thyme on Colorado potato beetle feeding. *Journal of Ecological Engineering*, 17(4), 197-202.



Gamme DE SANGOSSE :

Infusion de thym

Thymea®

PHYSIOLOGIE (SNUB)

- [Amélioration de la tolérance aux stress oxydatifs
- [Amélioration de la tolérance aux stress froids

Formulation : SC (Solution Concentrée).

Le process industriel BIOVITIS garantit la stabilité des produits et la régularité de leur teneur en principes actifs. Ils sont conservables et utilisables comme la plupart des produits de protection des plantes.

Positionnement et doses d'emploi :

STADE	Sortie des feuilles	2 - 3 feuilles étalées	Grappes visibles	Grappes séparées	Boutons floraux séparés	Floraison	Nouaison	Petit pois	Fermeture	Véraison	Récolte
BBCH	11	13	53	55	57	65	71	75	77	81	89
SNUB		Infusion de thym Thymea®					2,5 à 5 L/ha - jusqu'à 12 applications/an				

- L'infusion de thym s'utilise en complément de vos traitements habituels.
- Utiliser un volume d'eau de 100 à 300 L/ha.
- Débuter les applications dès les premiers traitements pour maximiser les phénomènes cumulatifs.
- DOSE : 2,5 à 5 L/ha.
 - 1^{er} traitement : 5 L (si thym seul) afin d'initier l'activation des défenses naturelles ; à partir de 2 plantes en association, la dose peut être diminuée à 2,5 L.
 - Renouveler à 2,5 L/ha (5 L/ha en cas de forte pousse, stress physiologique important, lessivage du produit associé ou cadence dépassée (plus de 10-12 jours)).
- 3 traitements sont recommandés pour bénéficier d'un effet cumulatif des composés actifs.
- Il est intéressant d'associer le thym à d'autres plantes de phytothérapie afin de bénéficier de la complémentarité de leurs composés actifs.



Conditionnements : Bag in Box 10 L - autre : nous consulter.

Conservation : stocker au frais et hors gel à l'abri de la lumière et de l'humidité.

FABRIQUÉ EN
FRANCE

Infusion de thym / Thymea® - Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) conformément à l'article L253-1 du Code Rural. Substances Naturelles à Usage Biostimulant (SNUB) à base d'extraits végétaux. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. **BIOVITIS S.A.S.** au capital de 11.000 Euros - 410.805.717 RCS Bordeaux - N° TVA intracommunautaire : FR 564108055717 - 36 rue Nicéphore Niépce - 33510 Andernos-les-Bains (France). Agrément n° AQ00074 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **DE SANGOSSE S.A.S.** au capital de 8.347.208 Euros. 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS 10005 - F 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Edition 01/2026 GR** - Annule & remplace toute version précédente. Crédit photo © iStock.

DE SANGOSSE
by DSG

#PositiveProduction®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.